ORIENTATION 3

UN SDIS MODERNISÉ ET ATTRACTIF

Il est important de s'adapter aux évolutions technologiques et aux nouvelles attentes des agents. Cela passe par la **mise en place de nouveaux outils numériques pour faciliter la gestion des interventions, l'adaptation de la formation et la communication au sein du service.**
Il faut également travailler sur l'attractivité des métiers en valorisant les compétences acquises par les sapeurs-pompiers volontaires et en proposant des perspectives d'évolution professionnelle intéressantes.

OBJECTIFS

1. ORIENTER ET PILOTER UNE ORGANISATION VERS LES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS

2. ASSURER UNE GESTION INDIVIDUALISÉE DES AGENTS DANS LEUR PARCOURS RENDANT LE SDIS ATTRACTIF

3. ENGAGER UN ÉLAN COLLECTIF DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 **Individualiser** les parcours de formation et moderniser les actions de formation du SDIS

2 **Développer** les actions engagées pour la protection des agents

3 **Conforter** les sapeurs-pompiers volontaires dans leur engagement

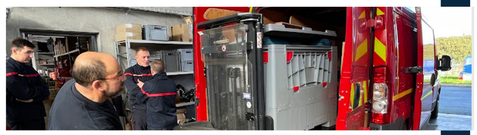

4 **Attirer** et **fidéliser** les personnels dans leur engagement notamment par des recrutements adaptés, ciblés et différenciés

5 **Soutenir** la communauté de centre et **simplifier** la part administrative à destination des centres d'incendie et de secours

6 **Ancrer** chaque décision de l'établissement dans un objectif de développement durable

7 **Valoriser** les compétences individuelles des agents

8 **Assurer et déployer** le suivi stratégique par l'auto-évaluation de l'établissement et le déploiement des outils de pilotage

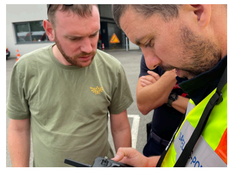

CAP 2028

Ce projet d'établissement 2024-2028 est le fruit d'une **réflexion collective** et d'une **concertation** avec l'ensemble des chefs de service et des élus membres du Bureau. **Il constitue une feuille de route ambitieuse pour les années à venir et permettra d'améliorer la sécurité des mayennais.**

SDIS de la Mayenne

CAP 2028

SDIS de la Mayenne

FÉDÉRER I PERFORMER I ÊTRE RÉSILIENT

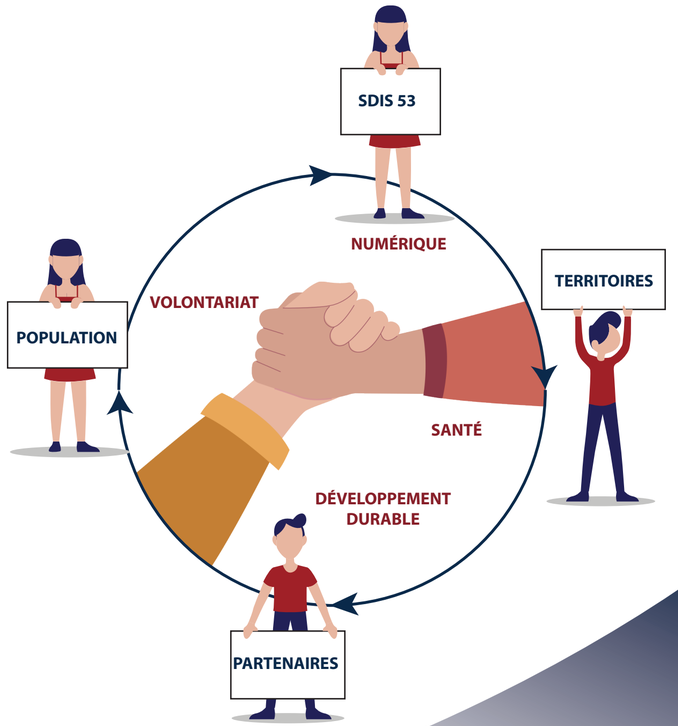

SDIS 53
Rue de l'Eglanière
53940 Saint-Berthevin
www.sdis53.fr

ORIENTATION 1

L'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ CIVILE

Le souhait est de **renforcer les actions de sensibilisation et de formation** auprès de la population mayennaise. Il est primordial d'inculquer les gestes qui sauvent dès le plus jeune âge, de renforcer le soutien aux Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) et de sensibiliser les citoyens aux risques et aux comportements à adopter en cas d'urgence.
La mise en place des programmes éducatifs adaptés à chaque tranche d'âge, en collaboration avec les établissements scolaires et les collectivités locales, permet de développer cet objectif. **Le lien renforcé avec les élus et les employeurs dans la connaissance des rôles sur les territoires doit conduire à développer la notion de résilience.**

OBJECTIFS

1. ACCOMPAGNER LA JEUNESSE ET LES CITOYENS

2. RENFORCER LE PARTENARIAT TERRITORIAL DE SÉCURITÉ CIVILE

1. **Développer** le volontariat de demain en intégrant l'ensemble des générations

2. **Soutenir** et **développer** les sections de jeunes sapeurs-pompiers (JSP)

3. **Déployer** le label employeur au travers du « Club des Employeurs » du SDIS 53. La loi Matras a redéfini les critères

4. **Accompagner** le conseiller municipal correspondant incendie et secours dans ses missions en affirmant le rôle du sapeur-pompier en qualité d'acteur territorial

5. **Développer** l'éducation du citoyen à la résilience et faire du sapeur-pompier un acteur du territoire

6. **Consolider** les liens avec les partenaires éducatifs (classe de cadets de la sécurité civile, bac pro métiers de la sécurité,…)

7. **Développer** l'éducation par la communication à l'appui des territoires (bulletins communaux, X (ex-Twitter), Facebook…)

ORIENTATION 2

UNE ORGANISATION OPÉRATIONNELLE ADAPTÉE AUX TERRITOIRES

La Mayenne est un **département diversifié** avec des spécificités propres à chaque zone géographique. Il est nécessaire d'**adapter les moyens et les interventions en fonction des particularités de chaque territoire.** Cela passe par un accompagnement des managers de terrain, une meilleure coordination avec les autres acteurs de la sécurité, tels que les forces de l'ordre et les services de santé, ainsi que par une répartition optimale de nos ressources matérielles et humaines sur l'ensemble du département.

OBJECTIF

1. CONSTRUIRE UNE RÉPONSE OPÉRATIONNELLE TOURNÉE VERS L'AVENIR

1. **Conforter** la couverture de réponse ambulancière et SSUAP sur l'ensemble du département en renforçant la coopération avec les acteurs de santé

2. **Prendre en compte** l'urgence climatique et la préservation des ressources naturelles dans les doctrines opérationnelles

3. **Dématérialiser** les procédures internes des services et écrire les processus pour apporter une réponse simple et lisible pour les sapeurs-pompiers

4. **Améliorer** la réponse opréationnelle vers les territoires dans les documents de planification

5. **Réviser** le RDDECI et poursuivre sa modernisation pour répondre aux besoins des territoires dans leur développement

6. **Inscrire** des infrastructures du SDIS dans le plan MAYenne NUMérique

7. **S'inscrire** dans le projet national RRF en qualité de SDIS pilote. **Déployer** la solution RRF dans les territoires

8. **Préparer** la migration du SGA/SGO vers NEXSiS : monter en compétence les acteurs